



RAPPORT DE GESTION ANNUEL - 2017

FONDS : ARC CP

OPCVM RELEVANT DE LA DIRECTIVE 2009/65/CE

« *Quoi d'imprévu pour qui n'a rien prévu ?* » se questionne Paul Valéry. Les premiers mois de 2017 étaient sous le signe du questionnement – et si la grande inconnue de 2017 était le revers de 2016 ? La menace des tentations nationalistes grandissant, l'euro-scepticisme menaçant et le Brexit étant un vaste flou, les marchés avaient déjà enclenché leurs parapluies pour se protéger des perturbations politiques, les scénarii étant pour la plupart noirs.

2017 s'est révélée être plus porteuse que nos espérances sur les marchés et notamment actions qui ont connu de nouveaux records. L'indice MSCI World a atteint un nouveau record inédit plus de 60 fois dans l'année tandis que la volatilité à 30 jours du S&P 500 est au plus bas depuis les années 60. Sans distinction, la quasi-totalité des zones géographiques a conclu l'année positivement même si quelques disparités nuancent cette tendance. Lorsque l'on compare les performances des différents indices en euro, les marchés nord-américains enregistrent la plus faible hausse (MSCI North America : 6.83%) tandis que la dissipation des risques politiques conjuguée à la reprise économique européenne permet au Vieux Continent de signer la deuxième meilleure performance annuelle (MSCI Europe hors UK: 12.27%) derrière les émergents qui terminent sur la plus haute marche du podium (MSCI Emerging Markets : 21%).

L'année écoulée aura été un excellent millésime pour les actions, et notamment les valeurs cycliques. Depuis le creux de février 2016, elles surperforment les défensives de 35% en capitalisations boursières et se traitent avec une prime de 20% sur la base des ratios cours/bénéfices. Dans un contexte marqué par une confiance économique record, une inflation en hausse et un des mesures de relance monétaire en retrait, les valeurs technologiques ont atteint des sommets (Apple franchit la barre de 900 milliards de dollars de capitalisation) à l'image du Nasdaq qui grimpe de +28.24%. Les matériaux, portés par le rebond des cours du pétrole qui progresse de +10.41% pour finir sous la barre des 60 dollars, et les financières soutenues par des valorisations intéressantes et une amélioration des bilans offrent enfin un potentiel de hausse.

Dans le sillage de la belle progression des actions, les obligations High Yield (BOFA Euro HY) progressent de 6.71% sur l'année tandis que les craintes relatives à un contexte politique tendu ont soutenu les obligations Investment Grade (BOFA Emu Large Cap IG : 0.64%). Le court terme est désormais synonyme de désintérêt avec une performance quasi nulle sur l'exercice (BOFA EMU 1-3Y : -0.10%). 2017 a révélé d'autres situations inédites : une inflation en baisse et une stabilisation des rendements à long terme malgré le niveau de la croissance, alors que les crypto-monnaies se sont tellement appréciées que la comparaison avec les bulbes de tulipes au XVII^e siècle en devient presque alarmante !

Sans contexte, 2017 aura été une année politique : élections françaises/allemandes, négociations du Brexit, début du mandat de Donald Trump...Le début de l'année aura été la poursuite du rallye consécutif à l'élection du nouveau président américain. Les tensions autour de la présidentielle française ont quelque peu perturbé cette dynamique, toutefois consolidée par la victoire d'Emmanuel Macron. Les incertitudes autour des actions des banques centrales et le trépignement des investisseurs concernant la réforme fiscale américaine ont finalement été éclaircies : la Fed a augmenté à trois reprises son taux directeur tandis que la BCE a commencé à réduire son programme de « Quantitative Easing ».

Le principal phénomène de 2017 est la forte volatilité sur le marché des changes. Plus que les marchés actions européens, l'euro a profité le plus du dénouement des échéances électorales en Europe. L'euro

progressé de près de 9.41% face au yen, 3.63% face à la livre et 13.77% face au dollar. Sans surprise, cela a affecté les cours des matières premières pénalisés sur une première partie de l'année par les fluctuations des cours du pétrole puis par la dépréciation du dollar.

Résumé de l'environnement obligataire

Miroir du risque politique, les taux d'intérêt reflètent la défiance des investisseurs quant à un environnement économique et politique incertain. Et il va sans dire que l'année 2017 aura connu son lot de tensions, d'imprévus, et de discordes. Si le marché des taux a globalement été influencé par nos chers Présidents transatlantiques, les nombreux discours des banquiers centraux n'auront eu de cesse de faire valser le couple euro dollar. Bien que le « tour de valse » soit la forme la plus courante, la monnaie unique et le billet vert se seront davantage attelés aux fameux « grands-jetés », le meneur allant d'un point bas à 1.0494\$ le 22 février, à un pic à 1.2092\$ le 08 septembre.

Dans ce contexte, nous avons d'une part, le marché actions européen qui débutait l'année en grandes pompes, aidé par la « Trump Trade », et d'autre part, les investisseurs obligataires du vieux continent qui se focalisaient sur les différentes échéances politiques. Leurs effets furent immédiats, avec un renforcement de la prime de risques et une tension sur les taux des pays cœurs et périphériques de la zone. Et à chaque pays sa tourmente !

Le Royaume-Uni, sous l'égide de Theresa May, a activé le 22 mars l'article 50 du traité de Lisbonne, enclenchant le processus de négociation de sortie définitive de l'Union Européenne. Le Gilt 10 ans se contracte de 2.82% à 1.1184% mais bondit de 10% à 1.2012% sur l'année. Le marché a ensuite pris position sur l'euro avec l'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la France. Les perspectives de synergie du bloc franco-allemand ainsi que l'amélioration des conditions économiques ont relancé le goût pour le risque, au détriment de l'OAT 10 ans (+2.48% au lendemain de cette victoire, et +11% à 0.766% sur 12 mois). Se sont ensuite tenues les élections fédérales allemandes le 24 septembre, dont la réussite d'Angela Merkel fût en demie teinte avec l'entrée inédite de l'extrême droite au Parlement. Le Bund fond de plus de 11% les deux jours qui suivent le vote, mais se déprécie quand bien même sur 2017 avec un doublement du taux à 0.409%. Plus au Sud, le taux d'emprunt espagnol s'est tendu le 27 octobre (-4.68%) sur fond d'accroissement des incertitudes en Espagne, où le Parlement catalan a proclamé unilatéralement l'indépendance. Une nouvelle étape a en effet été franchie dans la crise politique, alors que les législateurs de Catalogne ont adopté une résolution déclarant que la région devenait un « Etat indépendant prenant la forme d'une République ». Les « Bonos » clôturent l'année en hausse de 7%. Enfin, la meilleure performance annuelle revient au 10 ans portugais, dont le rendement s'est contracté de 3,70% en 12 mois à 1,879%. Le retour en grâce se confirme pour le pays, après que l'agence de notation S&P ait relevé sa note à BBB-, le réintégrant ainsi dans la catégorie investissement après deux ans en catégorie dite spéculative.

Du côté des banques centrales, la BCE a décidé de réduire en douceur son soutien à l'économie, comme anticipé par les marchés, et a annoncé la diminution de moitié de son imposant programme anti-crise en zone euro à partir de 2018, tout en laissant sans surprise ses taux inchangés. Dans le détail, les rachats de dette publique et privée effectués au rythme de 60 milliards d'euros par mois, dont la tranche actuelle parvient à échéance fin décembre 2017, vont ainsi être réduits à 30 milliards d'euros mensuels

entre janvier et septembre 2018. Chez nos voisins américains, le marché obligataire s'est difficilement remis de la « tempête Donald Trump », mais l'économie robuste et la vigueur du marché du travail ont justifié la poursuite du resserrement graduel des taux d'intérêt en dépit d'une inflation modérée. La banque centrale américaine a aligné trois « tours de vis » sur ses taux courts, portant à cinq le nombre de ses relèvements depuis 2015. Ces divergences de politiques monétaires entre les deux institutions expliquent l'écart entre les taux longs US et européens. Aujourd'hui, même si des spéculations se poursuivent sur un durcissement monétaire de la part de Mario Draghi, le scénario le plus probable reste celui d'une simple inflexion du discours de la BCE en 2018 puis d'un début de remontée des taux en 2019.

Cet écart de taux d'intérêt explique en grande partie la surperformance de l'indice US « High Yield » par rapport à l'indice européen, avec une performance totale de 7,5% en devise locale contre 6,7% pour l'Europe. Sur les deux continents, les sociétés financières de cette catégorie ont surperformé de manière significative en signant une performance de 9,1% en euros de notre côté de l'Atlantique, et de 10,8% en dollar plus à l'ouest. Le secteur financier s'est aussi fait remarquer dans la catégorie « Investment Grade », où, d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, les spreads des émissions bancaires se sont resserrés (+39 pb aux Etats-Unis et +41 pb en Europe).

Le bilan que nous pouvons faire en fin d'année est le suivant : les bénéfices des entreprises sont solides dans la plupart des régions du monde, et les taux de défaut des entreprises restent extrêmement bas. C'est enfin arrivé, nous pouvons le dire. Dix ans après l'éclatement de la crise financière, nous avons atteint un point où la croissance économique mondiale synchronisée est plus qu'une chimère, et où la perspective de voir les banques centrales mettre progressivement fin à leurs extraordinaires politiques monétaires ultra-accommodantes de la dernière décennie est enfin une réalité.

Placement à court terme dans un environnement de taux négatifs

Francfort se montre confiant sur sa stratégie. La croissance vigoureuse et généralisée de la zone euro est encourageante, la Banque Centrale Européenne a d'ailleurs relevé ses prévisions de 1,9% à 2,2% pour 2017. Mais l'inflation reste toujours faible, et l'appréciation récente de l'euro aggrave la situation. En conséquence, la BCE a revu à la baisse de 10 points de base ses prévisions d'inflation pour 2018 à 1,2%, et à 1,5% pour 2019. En revanche, l'inflation sous-jacente, calculée sans les valeurs volatiles comme le prix de l'énergie, présente des signes d'amélioration.

De ce fait, Mario Draghi entend maintenir une politique accommodante pour continuer d'accompagner la croissance, tout en soutenant l'inflation qui peine à remonter et que l'institution souhaiterait voir se rapprocher de 2%. Malgré les critiques, la BCE décide de ne pas modifier sa politique monétaire en cette fin d'année. Les taux directeurs restent à leur niveau actuel, soit 0% pour les opérations principales de refinancement, 0,25% pour le taux de facilité de crédit et -0,4% pour le taux de dépôt. Rappelons que Mario Draghi avait ramené à la baisse son volume d'achat mensuel d'actifs (le « Quantitative Easing ») à 30 milliards d'euros à partir de janvier 2018, et qu'il se poursuivrait jusqu'à septembre 2018 et « au-delà, si nécessaire ».

Cette politique de maintien des taux sur des seuils historiquement bas se reflète dans le niveau de l'EONIA, qui clôture l'année à -0,36%, et rend difficile la gestion des taux courts.

Évènements de la vie du fonds

Suite à la sortie totale du porteur historique d'Arc CP au cours du dernier trimestre de cette année, nous avons pris la décision d'abaisser le montant minimum de souscription à 1 000€ et de réduire le pourcentage de la commission de rachat non acquise à l'OPCVM à 0,5% versus 1% auparavant.

Portefeuille et investissements 2017

Les investisseurs en obligations européennes sont face à un dilemme. D'une part, détenir des liquidités est un choix coûteux en raison des taux de dépôt négatifs, ce qui les contraint à redoubler d'efforts dans leur quête de rendement. D'autre part, les titres à long terme ne semblent pas particulièrement attrayants dans la mesure où la solide reprise en Europe incitera la Banque Centrale Européenne à normaliser sa politique monétaire, ce qui pourrait entraîner une hausse des taux d'intérêt à long terme. Cette politique monétaire et le contexte favorable dont bénéficient les entreprises plaident en faveur du crédit à court terme en euros comme alternative à la détention de liquidités.

Malgré ce, l'EONIA en zone négative et l'Euribor 3 mois au plus bas ne facilitent pas la tâche pour la gestion d'un fonds obligataire à faible duration. En achetant une part d'Arc CP, vous achetez une part d'un portefeuille mutualisé, constitué majoritairement de dettes d'entreprises à échéance courte. Au 31 décembre 2017, le fonds Arc CP est investi à hauteur de 62.45% en obligations, dont 41% avec une échéance inférieure à 3 mois, 16% comprise entre 3 et 6 mois, et 37% entre 6 mois et 1 an.

De ce fait, une majorité des lignes que nous avons en portefeuille en début d'année sont arrivées à échéance, pour la plupart des bancaires : BPCA, Natixis, BNP Paribas, Banque Fédérale Crédit Mutuel, Compagnie Des Alpes, Alstom, Unicredit, Intesa Sanpaolo, Mediobanca, Goldman Sachs, Nederlandse Gasunie, Dexia Credit Local, Cooperatieve Rabobank et Glencore Finance Europe.

Dans ce contexte de retour de la volatilité sur les taux et de rendement négatif à court terme, nos positions financières ont souffert : Beni Stabili 2018 (-7.31%), Crédit Agricole 2018 (-10.08%), Société Générale 2018 (-6.34%), Barclays 2018 (-5.48%), et Banque Fédérale Crédit Mutuel 2018 (-4.96%).

La période estivale a été extrêmement calme sur le marché obligataire court terme, marqué par de très faibles volumes. Les objectifs d'investissement ciblent exclusivement des papiers court terme offrant un rendement positif. La liquidité du marché a rendu les investissements limités, et nous avons été très opportunistes quant aux lignes que nous avons entrés en portefeuille, souvent orientées sur les bancaires italiennes, anglaises et françaises. La poche « Investment Grade » reste peu dynamique à l'opposé de la poche non notée qui confère un réel pick-up, à l'instar de Rallye, Eramet et Zodiac Aerospace.

Concernant Rallye, l'obligation 2018 achetée en février 2017 a bénéficié des publications des résultats démontrant une amélioration de la situation de trésorerie. La dette financière nette du groupe s'établit à 2 894 millions d'euros au 30 juin 2017, en baisse de 40 millions d'euros sur un an. Rallye entend poursuivre l'amélioration de son cash-flow récurrent grâce à l'optimisation de ses frais financiers et de ses frais généraux, ainsi qu'en ajustant sa politique de dividendes. La situation de liquidité reste très solide à horizon 2018 avec 1,8 milliard d'euros de lignes de crédit confirmées, bénéficiant d'une

maturité moyenne de quatre années. Courant 2017, Rallye a placé avec succès son émission obligataire de maturité 2023. Cette émission permet de renforcer la liquidité de Rallye, pénalisée depuis 2 ans par un accès difficile au marché obligataire, et avait pour objet de refinancer la souche octobre 2018 que nous avons en portefeuille. Nous clôturons donc la ligne en octobre 2017 avec une hausse de 0.10%.

Compte tenu de sa maturité (janvier 2018), l'obligation Eramet a été particulièrement recherchée par les investisseurs du fait de son profil de rendement attractif. Les derniers résultats publiés sont de bon augure. Les prix du minerai et des alliages de manganèse sont stables et se situent à des niveaux élevés depuis le début de l'année. Les prix du nickel sont toujours faibles mais le groupe voit des signaux positifs sur la demande future. Nous avons décidé de conserver cette obligation jusqu'à maturité, et nous profitons de sa hausse de 0.04% au terme de cette année.

Enfin, l'obligation Zodiac Aerospace a profité de l'acquisition du groupe par Safran. Après des hauts et des bas, une première étape a été franchie en juin avec la signature par plusieurs des familles fondatrices de Zodiac des engagements d'apport de titres, qui portent sur 18% du capital. En octobre, Zodiac a réglé ses problèmes de livraison aux clients, et a dit prévoir un net rebond de son résultat opérationnel en 2017 – 2018. Les deux groupes ont clôturé l'année sur l'accord de l'AMF quant à l'offre de rachat, et l'obligation Zodiac Aerospace 2018 progresse de 0.03%.

Aucun instrument financier détenu en portefeuille n'est émis par la société de gestion ou une quelconque entité du groupe. Conformément à notre prospectus, les titres non « Investment Grade » ne représentent pas plus de 30% (16.64% au 29 décembre), et le fonds est exposé à hauteur de 8.56% de son actif à des titres libellés dans une autre devise que l'euro (borne maximale de 10%).

Avec une duration moyenne de 0.33, la rémunération d'Arc CP est donc proche de l'EONIA, et cela restera le cas tant que la BCE maintiendra ses taux à un niveau négatif ou nul. Au terme de cette année, nous pouvons affirmer que ces mouvements sur les taux et les multiples discours des banquiers centraux de chaque côté de l'Atlantique nous ont rendus la tâche plus que difficile. Arc CP a généré une performance de -0.03% en 2017 et de 2.01% depuis sa création, contre son indice de référence, l'EONIA capitalisé, de respectivement -0.36% et -0.11%. Nous surperformons donc, mais restons en territoire négatif du fait de notre duration (0.303), de notre faible sensibilité (0.315) et de notre volatilité (0.14).

Les OPCVM gérés par FINANCIERE DE L'ARC ne prennent pas en compte simultanément les critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance des titres sélectionnés.

Le fonds applique une stratégie de gestion active et n'a pas recours aux techniques de gestion efficace du portefeuille. De plus, au cours de cet exercice, seuls les produits dérivés simples (futures) ont été utilisés et Arc CP n'a pas effectué d'opérations de prêt/emprunt.

Politique de sélection des intermédiaires

FINANCIERE DE L'ARC a recours à des prestataires externes qui prennent en charge un dispositif, un service ou une activité qui aurait autrement été du ressort de la société de gestion de portefeuille elle-même.

Cette externalisation est mise en place afin de réaliser des tâches ou fonctions essentielles liées à son activité afin de bénéficier d'une réelle expertise dans les domaines recherchés.

Nature des tâches ou fonctions essentielles externalisées ou déléguées	Périmètre des fonctions déléguées et externalisées	Prestataire(s)
Gestion administrative et comptable des fonds gérés	<ul style="list-style-type: none">- Comptabilisation des opérations- Valorisation des instruments financiers (inventaires valorisés)- Calcul des VL- Rapports semestriels et annuels- Diffusion des VL- Calcul des frais courants- Vie juridique des OPCVM	BPSS
Centralisateur des ordres de souscriptions - rachats	<ul style="list-style-type: none">- Centralisation des ordres de souscriptions- Centralisation des ordres de rachat- Communication à la Société de Gestion, au valorisateur et au dépositaire des ordres centralisés	BPSS
Trade Support	<ul style="list-style-type: none">- Matching des ordres- Correct suivi du dénouement des transactions- Correct calcul des frais prélevés par opération	BPSS
Fonction de contrôle permanent et périodique	<ul style="list-style-type: none">- Programme de contrôle périodique adapté aux activités de la Société de Gestion et à son organisation	AGAMA Conseil
Informatique / Plan de continuité d'activité	<ul style="list-style-type: none">- Gestion et maintenance de l'infrastructure informatique- Gestion des sauvegardes et du PCA- Conseil et assistance pour l'achat de tout matériel informatique / téléphonique- Conseil dans le choix des prestataires de services en matière informatique, d'internet et de téléphone- Assistance dans la mise en place et l'installation du réseau- Maintenance dudit réseau	ICONE
EMIR	<ul style="list-style-type: none">- Déclaration des transactions à un référentiel central (EMIR)	BPSS

1. SÉLECTION DES PRESTATAIRES

Chacun des prestataires est sélectionné par la Direction selon les critères suivants :

1.1. Les critères internes

Le prestataire sélectionné doit répondre à un certain nombre de critères à savoir :

- Être un acteur reconnu dans le domaine concerné ;
- Avoir été recommandé par d'autres personnes ayant eu recours aux services de ce prestataire ;
- Avoir reçu de sa part des engagements par rapport aux besoins particuliers ;
- Être accepté par le cédant et/ou sponsor de l'opération ;
- Proposer des prestations d'un rapport qualité/prix en ligne avec les pratiques de marché et l'expérience de FINANCIERE DE L'ARC.

1.2. Les critères AMF

FINANCIERE DE L'ARC se base également sur d'autres critères dits « AMF » indiqués ci-dessous :

- La possibilité pour l'AMF comme pour FINANCIERE DE L'ARC, de contrôler à tout moment l'activité du délégataire ;
- La possibilité pour FINANCIERE DE L'ARC d'intervenir auprès du délégataire pour obtenir de lui le respect de la réglementation applicable ;
- L'autorisation pour FINANCIERE DE L'ARC de résilier à tout moment le contrat signé avec le délégataire et, en cas de résiliation à l'initiative du délégataire, les moyens prévus pour la continuité de la prestation ;
- FINANCIERE DE L'ARC demeure entièrement responsable de l'activité déléguée ;
- La délégation ne doit pas pouvoir engendrer des conflits d'intérêts ;
- Si le délégataire n'est pas établi dans un Etat partie à l'accord sur l'EEE, la coopération entre l'AMF et les Autorités de surveillance de cet Etat doit être assurée ;
- Le délégataire doit respecter les règles de bonnes conduites applicables à la gestion de FIA.

Tous ces éléments doivent être clairement formalisés dans la convention signée avec le prestataire.

2. ÉVALUATION DES PRESTATAIRES

FINANCIERE DE L'ARC restant pleinement responsable du respect de toutes ses obligations professionnelles, il est essentiel qu'elle s'assure du respect de certaines dispositions par les prestataires et garde la maîtrise des tâches et fonctions essentielles qu'elle a externalisées.

Une revue interne est réalisée au moins annuellement pour chaque tâche externalisée. Cette évaluation est formalisée et validée par les Dirigeants en collaboration avec les collaborateurs travaillant en ligne avec les prestataires.

3. LE CONTRÔLE MIS EN PLACE

Le premier niveau de contrôle est assuré par les opérationnels et la Direction qui sont en charge de l'archivage de l'ensemble des documents cités dans cette procédure.

Le RCCI déléataire assure un contrôle de 2ème niveau en vérifiant que la personne chargée du contrôle de 1er niveau a bien procédé à l'archivage de l'ensemble des documents conformément aux règles établies dans cette procédure.

Politique de rémunération

La politique de rémunération a pour but de préciser les règles de calcul et les modalités de versement de l'enveloppe globale des rémunérations allouées par la Direction Générale au titre d'un exercice donné aux collaborateurs concernés. Cette enveloppe globale des rémunérations comprenant la rémunération fixe et la rémunération variable des collaborateurs.

L'ensemble des dispositions mises en exergue s'applique aux « preneurs de risque » : ces derniers sont identifiés au regard des fonctions exercées mais également de leur niveau de rémunération globale, en particulier si cette dernière se situe dans la même tranche de rémunération que celle des preneurs de risque et si leur activité professionnelle peut avoir une incidence significative sur les prises de risques de la Société de Gestion ou des FIA gérés.

Au sein de la FINANCIÈRE DE L'ARC, les « preneurs de risque » correspondent aux collaborateurs identifiés ci-dessous au regard des fonctions exercées :

- Les membres de la Direction ;
- Le gérant des FIA et OPCVM
- Le contrôleur des risques

Les dividendes ou les distributions similaires perçus par les actionnaires en tant que propriétaires de parts ou d'actions de la société de gestion ne sont pas visés par la présente politique dans la mesure où elles n'ont pas d'effet significatif aboutissant à un contournement de la réglementation relative à la réglementation applicable.

De même, les rémunérations sous forme d'intéressement aux bénéfices de la société de gestion n'entrent pas dans le champ d'application de cette politique.

La politique d'applique donc aux rémunérations numéraires suivantes :

- **La part fixe** des rémunérations des collaborateurs salariés concernés.
- **La partie variable** de la rémunération des collaborateurs salariés concernés.

Les principes qualitatifs et quantitatifs de la politique de rémunération sont décrits de manière exhaustive dans la politique mise à votre disposition sur notre site internet <http://financieredelarc.com/informations-reglementaires/>. De plus, Financière de l'Arc étant une société de petite taille (11 collaborateurs, incluant la direction), la direction a fait le choix d'appliquer le principe de la proportionnalité.

Les politiques de rémunération et de sélection des intermédiaires financiers sont disponibles sur notre site internet www.financieredelarc.com au sein de la rubrique « Informations réglementaires »



ARC CP

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2017**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2017**

ARC CP
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FINANCIERE DE L'ARC
260, rue Guillaume du Vair
13546 AIX EN PROVENCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement ARC CP relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30/12/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



ARC CP

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ARC CP

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Il incombe à la société de gestion de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, et de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



ARC CP

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations complémentaires nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan actif

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	2,842,575.01	3,230,605.27
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	652,533.73	903,745.09
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	652,533.73	903,745.09
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	1,917,961.80	2,039,553.19
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	659,098.93	750,005.55
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	1,258,862.87	1,289,547.64
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	272,079.48	287,306.99
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	272,079.48	287,306.99
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	37,037.03	699.68
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	37,037.03	699.68
Comptes financiers	181,459.77	302,673.00
Liquidités	181,459.77	302,673.00
TOTAL DE L'ACTIF	3,061,071.81	3,533,977.95

Bilan passif

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Capitaux propres	-	-
Capital	3,014,077.37	3,528,328.52
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-65,577.94	-33,391.80
Résultat de l'exercice (a,b)	111,814.28	36,745.75
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	3,060,313.71	3,531,682.47
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	758.10	2,295.48
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	758.10	2,295.48
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	3,061,071.81	3,533,977.95

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	62,078.06	28,889.59
Produits sur titres de créances	68,971.52	12,392.11
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	131,049.58	41,281.70
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-1,055.67	-915.18
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-1,055.67	-915.18
Résultat sur opérations financières (I + II)	129,993.91	40,366.52
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-5,076.46	-2,358.95
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	124,917.45	38,007.57
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-13,103.17	-1,261.82
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	111,814.28	36,745.75

Règles et méthodes comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

- les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

- les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

- les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Frais de gestion

- 0.50 % TTC maximum par an sur la base de Actif net hors FIA et OPC (à l'exception du compte banque)
- 0,15%TTC maximum sur la base de l'Actif investi en FIA et OPC

La dotation est calculée sur la base de l'actif net hors FIA et OPC (à l'exception du compte banque). Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation

Affectation des plus- values nettes réalisées

Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant.

Evolution de l'actif net

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Actif net en début d'exercice	3,531,682.47	1,021,098.03
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	1,366,740.87	2,550,803.77
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-1,837,117.17	-40,812.62
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	371.15	2,725.45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-73,512.61	-34,096.26
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-397.20	-1,262.37
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-52,371.25	-4,781.10
Différence d'estimation exercice N	-47,651.73	4,719.52
Différence d'estimation exercice N-1	-4,719.52	-61.58
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	124,917.45	38,007.57
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	3,060,313.71	3,531,682.47

Complément d'information 1

	Exercice 29/12/2017
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Complément d'information 2

	Exercice 29/12/2017	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe C (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	13.400	
Nombre de titres rachetés	18.011	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe C (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	5,076.46	0.15
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/12/2017
Ventilation par nature des créances	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaieur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	37,037.03
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	37,037.03
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaieur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	758.10
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	758.10

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 29/12/2017
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	652,533.73
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres obligations et valeurs assimilées	652,533.73
Titres de créances	1,917,961.80
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	1,917,961.80
Bons du Trésor	-
Autres TCN	659,098.93
Autres Titres de Créances	1,258,862.87
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	652,533.73	-	-	-
Titres de créances	1,792,634.92	-	125,326.88	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	181,459.77
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	208,220.55	299,335.93	144,977.25	-	-
Titres de créances	842,044.26	1,075,917.54	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	181,459.77	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Dettes	-
Opérations temporaires sur titres	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 29 décembre 2017, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité

Affectation des résultats

Catégorie de classe C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	111,814.28	36,745.75
Total	111,814.28	36,745.75
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	111,814.28	36,745.75
Total	111,814.28	36,745.75
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-65,577.94	-33,391.80
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-65,577.94	-33,391.80
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-65,577.94	-33,391.80
Total	-65,577.94	-33,391.80
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe C (Devise: EUR)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	101,531.46	101,856.10	101,997.60	102,039.30	102,010.45
Actif net (en k EUR)	9,545.07	1,019.68	1,021.10	3,531.68	3,060.31
Nombre de titres					
Parts C	94.011	10.011	10.011	34.611	30.000

Date de mise en paiement	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	1,174.03	15,121.44	-1,342.43	-964.77	-2,185.93
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	-	2,344.98	492.11	1,061.67	3,727.14

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2017

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées				652,533.73	21.32
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				652,533.73	21.32
BANQ FED CRD MUT 5.3% 11-06/12/2018	180,000.000	105.04	EUR	189,807.44	6.20
BENI STABILI 4.125% 14-22/01/2018	200,000.000	100.20	EUR	208,220.55	6.80
BPCE 5.75% 09-13/02/2019	135,254.000	106.39	EUR	144,977.25	4.74
SOCIETE GENERALE 4.35% 06-15/05/2018	105,000.000	101.54	EUR	109,528.49	3.58
Titres de créances				1,917,961.80	62.67
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				1,917,961.80	62.67
Titres de Créances Négociables				659,098.93	21.54
ERAMET 0% 16/01/2018 NEUCP	150,000.000	99.99	EUR	149,986.53	4.90
ICADE 0% 15/01/2018 NEUCP	150,000.000	100.02	EUR	150,024.35	4.90
RALLYE SA 0% 23/10/2018 NEUCP	150,000.000	99.55	EUR	149,329.29	4.88
ZODIAC AEROSPACE 0% 22/10/2018 NEUCP	210,000.000	99.89	EUR	209,758.76	6.86
Autres Titres de Créances				1,258,862.87	41.13
BARCLAYS BK PLC 6% 08-23/01/2018	150,000.000	100.32	EUR	158,980.85	5.18
CREDIT AGRICOLE 5.971% 08-01/02/2018	100,000.000	100.50	EUR	105,994.59	3.46
FCA CAPITAL IRE 1.25% 15-13/06/2018	150,000.000	100.71	EUR	152,114.45	4.97
GLENCORE FIN DUBAI 2.625% 12-19/11/2018	100,000.000	102.40	EUR	102,721.63	3.36
NORDDEUTSCHE L/B 0.625% 15-24/09/2018	150,000.000	100.56	EUR	151,103.92	4.94
POSTE ITALIANE 3.25% 13-18/06/2018	150,000.000	101.60	EUR	155,056.38	5.07
RENAULT 3.625% 13-19/09/2018	150,000.000	102.84	EUR	155,833.11	5.09
UNICRED BANK IRE 13-31/01/2018	125,000.000	99.82	EUR	125,326.88	4.10
VOLKSWAGEN BANK 1.125% 13-08/02/2018	150,000.000	100.14	EUR	151,731.06	4.96
Titres d'OPC				272,079.48	8.89
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne				272,079.48	8.89
HUGAU MONETERME FCP	1.200	121,064.70	EUR	145,277.64	4.75
OCTO TRESO-CREDIT	89.000	1,038.21	EUR	92,400.69	3.02
UNION PLUS	0.180	191,117.49	EUR	34,401.15	1.12
Créances				37,037.03	1.21
Dettes				-758.10	-0.02
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				181,459.77	5.93
TOTAL ACTIF NET				3,060,313.71	100.00